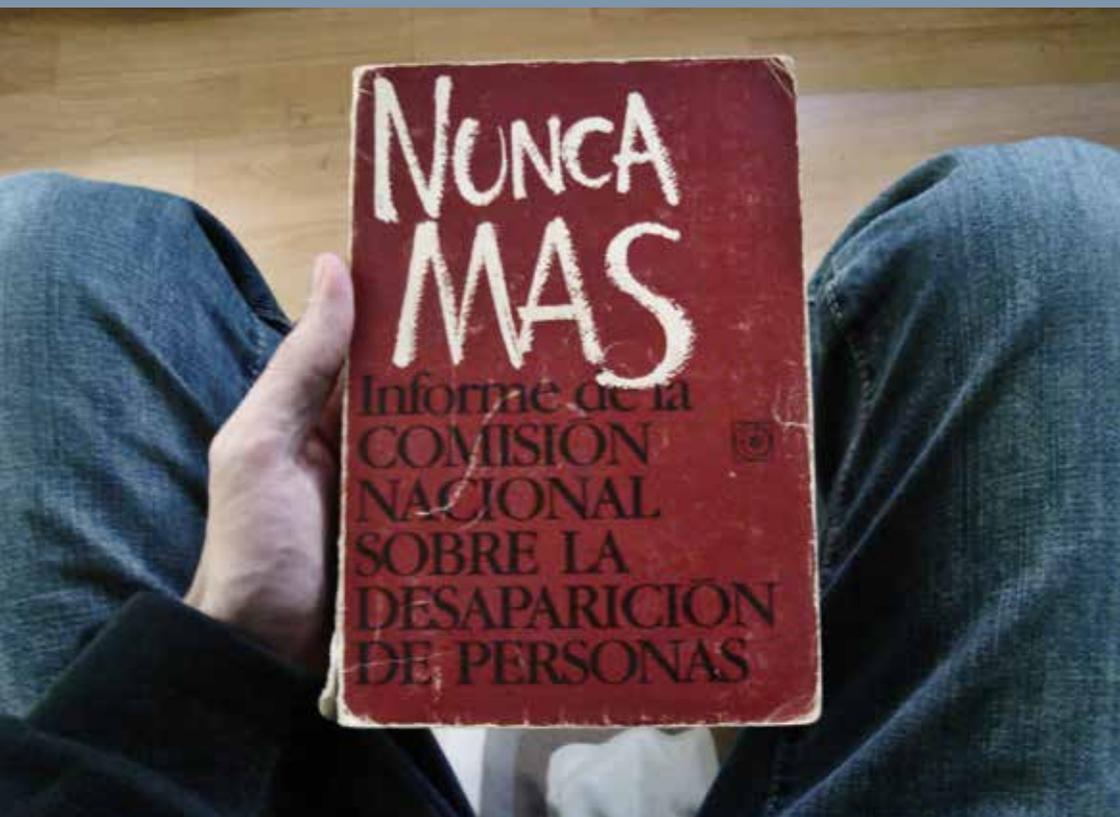


Du 31 janvier au 3 février 2018 – Pau / Bayonne

Les Commissions Vérité et Réconciliation en Amérique latine



Colloque : Pau, 31 janvier et 1^{er} février / Bayonne, 2 février
Forum public : Bayonne, 3 février

Présentation

La justice transitionnelle est devenue, depuis les années 1990, l'une des thématiques majeures du droit. Née après 1945, elle a pour objet de lutter contre l'impunité des auteurs de violences politiques et de participer au règlement des conflits et aux mutations démocratiques. Elle se caractérise d'abord par sa complexité institutionnelle. La Justice transitionnelle est en effet mise en œuvre au travers de mécanismes de natures très différentes : juridictions pénales permanentes, tribunaux mixtes ou « ad hoc » et même instances « para-judictionnelles ». Les Commissions Vérité et Réconciliation (CVR) sont l'un de ces mécanismes et symbolisent la spécificité de la justice transitionnelle.

Les CVR sont le fruit d'une double innovation structurelle et matérielle. Elles sont des institutions originales dont la mission reste de construire des compromis face aux tensions contradictoires qui sous-tendent la période de démocratisation et de pacification. Les CVR ne sont en effet pas des juridictions, mais sont composées « d'experts indépendants, mandatés pour une durée limitée, afin

d'enquêter sur les abus massifs aux droits de l'homme commis pendant une période déterminée du passé. Par le recueil de témoignages, elles doivent répertorier, dans un rapport public, les violations des droits de l'Homme, proposer des réparations, identifier les causes et préconiser des mesures pour prévenir la répétition » (E. Jaudel).

Les CVR traduisent donc un compromis, car elles tendent à satisfaire les quatre piliers de la justice transitionnelle (droit à la vérité, à la justice, à la réparation et aux garanties de non-répétition) en se fondant sur une forme de justice non rétributive, centrée sur la recherche de la vérité et destinée à favoriser la réconciliation. Elles s'inscrivent ainsi dans la logique holistique de la justice transitionnelle, tout en représentant une solution acceptable par tous.

Toutefois, le fonctionnement des CVR pose des questions fondamentales dont notamment celles de savoir si la vérité encourage effectivement la réconciliation et si la reconstruction et la justice peuvent admettre l'absence de sanctions judiciaires des auteurs de violations graves des droits de

l'Homme. Dès lors, l'impact réel de cette forme spécifique de justice mérite d'être analysé dans une perspective de meilleure compréhension et explication de la justice transitionnelle.

L'Amérique latine a été retenue comme première aire géographique de cette

étude, car elle est l'espace au sein duquel sont nées les CVR. La CONADEP (Commission nationale sur les disparus) mise en place en 1983 en Argentine est en effet considérée comme la première véritable CVR. L'institution fut ensuite reprise dans plusieurs pays de cette zone, où elle connut de nombreuses évolutions et adaptations, qui justifient une analyse comparative.

Cette analyse sera menée au cours de quatre journées de manifestation scientifique. Lors du colloque organisé du 30 janvier au 2 février, les CVR mises en place en Amérique latine seront étudiées en deux temps permettant d'évaluer la satisfaction apportée aux quatre piliers de la justice transitionnelle. La première partie sera consacrée à la question de la



lutte contre l'impunité, tandis que la seconde portera sur le concours des CVR à la reconstruction sociale dans les pays où elles furent mises en œuvre.

À leur issue, une dernière journée notamment destinée au grand public sera organisée. Elle permettra non seulement de présenter au grand public les conclusions issues du colloque, mais aussi d'organiser une table ronde autour d'une question contemporaine clé : sur la base des conclusions dressées, la mise en place d'une CVR pourrait-elle constituer une solution opportune pour l'Espagne afin de répondre aux violations commises lors de la Guerre civile, du franquisme et du conflit basque ?

JOURNÉE 1

Mercredi 31 janvier 2018
Campus de Pau, Amphi de la Présidence

SÉANCE INTRODUCTIVE

17h-17h30 Ouverture

Mohamed Amara, Président de l'UPPA
Olivier Lecucq, Directeur de l'IE2IA, Professeur de droit public à l'UPPA

17h30-19h Rapports introductifs

Les CVR parmi les mécanismes de la Justice transitionnelle

Jean-Pierre Massias, Professeur de droit public à l'UPPA

Les méthodes de travail des CVR

Xavier Philippe, Professeur de droit public à l'Université Aix-Marseille

Les CVR dans l'espace ibérico-américain

Fabrice Hourquebie, Professeur de droit public à l'Université de Bordeaux



JOURNÉE 2

Jeudi 1^{er} février 2018
Campus de Pau, UFR droit, Amphi 150

Matinée Les CVR et le droit à la vérité

Animée par les Professeurs **Jean-Pierre Massias** (UPPA)
 et **Xavier Philippe** (Université Aix-Marseille)

9h30-10h30 Interventions

Les CVR et la recherche de la vérité

Sévane Garibian, Professeure à l'Université de Genève
 (à confirmer)

L'accès de tous à la CVR

Elena Martinez Barahona, Professeure de science politique et administration à l'Université de Salamanque (Espagne) (à confirmer)
Hector Centeno Martin, Doctorant à l'Université de Salamanque (Espagne)

Les CVR et la question des personnes disparues

Emilio Crenzel, Professeur à l'Université de Buenos Aires (Argentine)

10h30-11h

Pause

11h-12h

Débats

Après-Midi Les CVR et le droit à la justice

Animée par les Professeurs **Jean-Pierre Massias** (UPPA)
 et **Xavier Philippe** (Université Aix-Marseille)

14h-15h30 Interventions

Les CVR et le droit à la Justice

Kathia Martin-Chenut, chargée de recherches CNRS, Université Paris 1 (à confirmer)

Approche comparée Guatemala/Pérou

Jo-Marie Burt, Professeure à l'Université George Mason (États-Unis)

Approche comparée Argentine/Uruguay

Lauriane Bouvet, Agrégée d'espagnol et doctorante contractuelle à l'Université Grenoble-Alpes

15h30-16h

Pause

16h-17h

Débats

JOURNÉE 3

Vendredi 2 février 2018
Campus de Bayonne, Salle du conseil

Accueil par M. Philippe Zavoli, Administrateur du Collège Études européennes et internationales

9h-9h30 Synthèse de la première partie et introduction générale

Olivier Lecuq, Directeur de l'IE2IA et Professeur de droit public à l'UPPA

9h-11h Les CVR et le droit à la réparation

Animée par les Professeurs Jean-Pierre Massias (UPPA) et Xavier Philippe (Université Aix-Marseille)

9h30-10h30 Interventions

Présentation générale

Kelly Picard, Docteure en droit, Université Aix-Marseille

L'expérience de l'Argentine

María José Guembe, membre du Centro de Estudios Legales y Sociales (Buenos Aires, Argentine)

10h30-11h

Débats

11h-11h15

Pause

11h15-12h45 Les rapports des CVR rédaction, diffusion, importance

11h15-12h15 Interventions

Le rapport « Nunca mas »

Emilio Crenzel, Professeur à l'Université de Buenos Aires (Argentine)

Le rapport de la CVR du Pérou

Jo-Marie Burt, Professeure à l'Université George Mason (États-Unis)

12h15-12h45

Débats

14h-17h Les CVR et les garanties de non-répétition

Animée par les Professeurs Jean-Pierre Massias (UPPA) et Xavier Philippe (Université Aix-Marseille)

14h-15h30 Interventions

L'exemple de l'Uruguay

Eugenia Allier Montaño, Chercheure à l'Instituto de Investigaciones Sociales de la Universidad Nacional Autónoma de México et enseignante au Colegio de Estudios Latinoamericanos de la Faculté de Philosophie et de Lettres

L'exemple du Guatemala

Stephan Parmentier, Professeur, Institut de criminologie de Louvain (Belgique)

Les peuples autochtones

Ruth del Valle, Doctorante en sciences sociales, Universidad de San Carlos de Guatemala et Présidente de la Commission présidentielle des droits de l'homme au Guatemala entre 2008 et 2012

15h30-16h

Pause

16h-17h

Débats

17h15-17h45 Conclusion

La protection constitutionnelle des CVR (pendant et après les travaux)

Luis Miguel Gutierrez, Docteur en droit, enseignant-chercheur à l'Université Grenoble-Alpes

L'efficacité des CVR en tant que mécanisme de Justice transnationale, quelle spécificité en Amérique latine ?

Sandrine Lefranc, chargée de recherches au CNRS

JOURNÉE 4

Samedi 3 février 2018
UFR pluridisciplinaire de Bayonne

Une Commission Vérité et Réconciliation pour l'Espagne ? GUERRE CIVILE, FRANQUISME ET CONFLIT BASQUE



9h-13h Forum public

Accueil par M. Philippe Zavoli, Administrateur du Collège Études européennes et internationales

9h-9h30 Introduction

« **Violence et impunité en Espagne depuis la Guerre civile** »
par **Sophie Baby**, Maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Bourgogne

9h30-12h30 Guerre civile, franquisme et conflit basque : une CVR pour l'Espagne ?

1^{ère} partie : Les victimes face à l'impunité - Témoignages

Animée par **Magalie Besse** (Docteure en droit, Directrice de l'Institut Universitaire Varenne) et **Patrick Pépin** (ancien Directeur de l'école de journalisme de Lille et auteur de *Histoires intimes de la guerre d'Espagne*)

Carlos Escartin, victime de torture durant la période franquiste

Axun Lasa, dont le frère fut assassiné par les GAL

Maixabel Lasa, dont le mari fut assassiné par ETA

Petri Sanabria, dont la famille fut assassinée durant la guerre civile

2nde partie : Une CVR, maintenant ?

Animée par **Magalie Besse** (Docteure en droit, Directrice de l'Institut Universitaire Varenne) et **Xavier Philippe** (Professeur de droit public à l'Université d'Aix-Marseille)

Joxerramon Bengoetxea, Professeur à l'Université du Pays basque

Paco Etxeberria, médecin légiste, Professeur à l'Université du Pays basque

Iñaki Lasagabaster, Professeur à l'Université du Pays basque

Manuel Miranda, Procureur auprès du Tribunal constitutionnel espagnol

Jean Ortiz, spécialiste de l'Espagne du XX^e siècle

12h30-13h Conclusion

par **Jean-Pierre Massias**, Professeur de droit, Président de l'Institut Universitaire Varenne

Colloque : 31 janvier et 1^{er} février

L'intégralité des débats seront accessibles en français et en espagnol

Campus de Pau



Université

Enseignement

- UFR Droit, Economie et Gestion**
Hélioparc
Avenue du Doyen Poplawski
BP 1633 - 64016 PAU Cedex
Tél. : 05 59 40 80 00
- UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines, Sport**
Avenue du Doyen Poplawski
BP 1160 - 64013 PAU Cedex
Tél. : 05 59 40 73 10
- SUMPPS - Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé**
Res. Cle de Champs A
2 rue Audrey Benghozi - 64000 PAU
Tél. : 05 59 40 74 00
- École Nationale Supérieure en Génie des Technologies Industrielles (ENSGTI)**
R. J. Ferry - BP 7511 - 64075 PAU Cedex
Tél. : 05 59 40 78 00
- Institut d'Administration des Entreprises (IAE)**
Domaine Universitaire
BP 575 - 64012 PAU Cedex
Tél. : 05 59 40 81 09
- IUT des Pays de l'Adour (Départements STD et GTE)**
Domaine Universitaire - 64000 PAU
Tél. : 05 59 40 71 20
- CURS - Centre Universitaire de la Recherche Scientifique**
BP 1155 - 64013 PAU Cedex
Tél. : 05 59 40 74 11
- FORCO - Formation Continue**
IFR - Rue Jules Ferry - 64000 PAU
Tél. : 05 59 40 78 88

Services aux Étudiants

- DEVERI - Direction des Enseignements, de la Vie Étudiante et des Relations Internationales**
Avenue de l'Université
BP 576 - 64012 PAU Cedex
Tél. : 05 59 40 70 60
- SCD - Service Commun de la Documentation : Bibliothèques**
Campus Universitaire - 64000 PAU
• Droit - Tél. : 05 59 40 72 02
• Lettres - Tél. : 05 59 40 72 03
• Sciences - Tél. : 05 59 40 71 80
- SCUIO - Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation**
Avenue de l'Université
BP 540 - 64012 PAU Cedex
Tél. : 05 59 40 70 90
- SUAPS - Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives**
Tél. : 05 59 40 70 96
- Services de la Présidence**
Avenue de l'Université
BP 576 - 64012 PAU Cedex
Standard : 05 59 40 70 00
- CRI - Centre des Ressources Informatiques**
IFR - Rue Jules Ferry - 64000 PAU
Tél. : 05 59 40 78 78

Transports

- STUDIBUS** : Ligne du bus entre le Campus et la Gare de Pau
- STAP : avenue Larribau 64000 PAU
Tél. : 05 59 14 15 16
 - CITRAM : rue Gachet - Palais des Pyrénées - 64000 PAU
Tél. : 05 59 27 22 22
 - TPR : 2 place G. Clémenceau 64000 PAU
Tél. : 05 59 82 95 85
 - TAXIS : Taxi Palois
Tél. : 05 59 02 22 22
 - SNCF : Informations 36 35
 - Aéroport de Pau-Pyrénées : Tél. : 05 59 33 33 00
 - Navette Aéroport Liaison Gare : (Place Clémenceau - Aéroport)
Tél. : 05 59 02 22 22

Restauration

- Rest. Univ. "Cap Sud"
- Cafeteria "Arléquin"
- Brasserie Univ. "La Vague"

Cités et Résidences

- CLOUS
- Cité Gaston Phoebus
- Res. "Clé de Champs"
- Cité Corisande d'Andoins
- Residence "Clé de Sol"
- Residence "Ronsard"
- Residence "le Thélème"
- Residence "les Erables"

Colloque - 31 janvier au 2 février - Pau et Bayonne

Frais d'inscription : 60€ TTC (gratuit pour les étudiants)

Renseignements et inscription obligatoire jusqu'au 25 janvier : claude.fournier@univ-pau.fr

Colloque : 2 février
Forum public : 3 février

L'intégralité des débats seront accessibles en français et en espagnol

Campus de Bayonne – Anglet



Université

- BAYONNE :**
- UFR Pluridisciplinaire du BAB**
Campus de la Nive
8 allée des Platanes - 64100 BAYONNE
Tél. : 05 59 57 41 11
 - Institut d'Administration des Entreprises**
Campus de la Nive
8 allée des Platanes - 64100 BAYONNE
Tél. : 05 59 57 44 70
 - IUT de Bayonne Pays Basque (Départements GE et Tech de Co)**
Campus de la Nive
Place Paul Bert - 64100 Bayonne
Tél. : 05 59 57 43 07
- ANGLET :**
- IUT de Bayonne Pays Basque (Département Informatique)**
2 allée du Parc Montaury
64600 ANGLET
Tél. : 05 59 57 43 00
 - UFR Sciences et Techniques Côte Basque**
Allée du Parc Montaury
64600 ANGLET
Tél. : 05 59 57 44 00
 - ISA-BTP**
Tél. : 05 59 57 44 24

Transports

- STAB : Chemin Marouette 64100 BAYONNE
Tél. 05 59 52 59 52
- SNCF : Informations 36 35
- Aéroport de Biarritz-Anglet-Bayonne
Tél. 05 59 43 83 83

Cités et Résidences

- Res. Universitaire Arancette

Restauration

- Rest. Universitaire
- Caf. la Maison du Parc

Services aux Étudiants

- Maison de l'Étudiant**
77 rue Bourgneuf - 64100 BAYONNE
Tél. : 05 59 57 41 54
- SCUIO - Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation**
Tél. : 05 59 57 41 61
- SUMPPS - Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé**
Tél. : 05 59 57 41 57
- FORCO - VAE**
Tél. : 05 59 57 41 59
- Service Culturel Côte Basque**
Tél. : 05 59 57 41 62
- SUAPS - Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives**
Campus de la Nive
8 allée des Platanes - 64100 BAYONNE
Tél. : 05 59 57 41 08
- SCD - Service Commun de la Documentation : Bibliothèque**
• Campus de la Nive
19 place Paul Bert - 64100 Bayonne
Tél. : 05 59 57 41 40
• 1 bis, allée du Parc Montaury
64600 ANGLET
Tél. : 05 59 57 44 60

Forum public - 3 février - Bayonne

Entrée gratuite

Renseignements et inscription jusqu'au 30 janvier : magalie.besse@fondationvarenne.com

IE2IA

Dirigé par le Professeur Olivier Lecucq, l'Institut d'études ibériques et ibéri-co-américaines (IE2IA) est un laboratoire de recherche de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, membre de l'UMR 7318 - DICE "Droits International, Comparé et Européen".

Fondé il y a trente ans par le Professeur Franck Moderne, l'IE2IA a pour vocation originelle de promouvoir et d'effectuer toutes études et recherches portant sur le droit public et la vie politique de l'Espagne, du Portugal et du monde ibéri-co-américain. Plus récemment, il s'est orienté également vers le droit public comparé et la politique comparée de même que vers le droit de la Convention européenne des droits de l'homme. Il a, en 2015, fait de la Justice transitionnelle l'un de ses axes de recherches.

AFJT

L'AFJT a pour objet de favoriser le développement de la recherche et de l'enseignement en matière de Justice transitionnelle, notamment par l'organisation de journées d'études et d'universités d'été ainsi que de diffuser les connaissances afférentes à cette thématique. Elle entend également soutenir l'échange d'expériences et d'analyses en la matière, entre des spécialistes de tous champs disciplinaires, et promouvoir la Justice transitionnelle, en tant que concept et au travers de ses différents mécanismes et expérimentations, auprès de l'ensemble des pouvoirs publics, qu'ils soient locaux, nationaux, régionaux ou internationaux.

Le colloque et le forum public Les « Commissions Vérité et Réconciliation en Amérique latine » sont organisés dans le cadre d'un projet incitatif recherche de l'UPPA. Ce programme a également obtenu le soutien de la Mission de recherche Droit et Justice, de la Région Nouvelle Aquitaine et de la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées.

IUV

L'Institut Universitaire Varenne (IUV), créé sous l'impulsion de la Fondation Varenne, est un organisme d'étude, de réflexion et de diffusion du savoir sur les thématiques liées à l'œuvre d'Alexandre Varenne notamment dans le domaine du pluralisme des médias, de la démocratie et des droits de l'Homme. Il contribue ainsi à faire connaître sa pensée, à la diffuser et à permettre son intégration dans les problématiques contemporaines.

Ayant une vocation scientifique et opérationnelle, l'IUV favorise :

La production et la transmission de la connaissance

L'IUV produit des documents et réflexions relatifs aux questions relevant de son objet statutaire. Il les diffuse au travers des ouvrages qu'il édite ou sur son site internet, ainsi qu'au travers des manifestations académiques ou à destination du grand public qu'il organise.

Le soutien à la recherche scientifique et universitaire

L'IUV encourage la recherche universitaire, notamment relevant de la science politique, du droit, de l'histoire, de la philosophie et en science de l'information et de la communication.

L'action sur le terrain

L'IUV soutient et participe à des actions de terrain portées par des acteurs reconnus et dont le but est de favoriser et soutenir les pratiques démocratiques et le respect des droits de la personne humaine.

L'IUV exerce ses activités dans quatre thématiques principales :

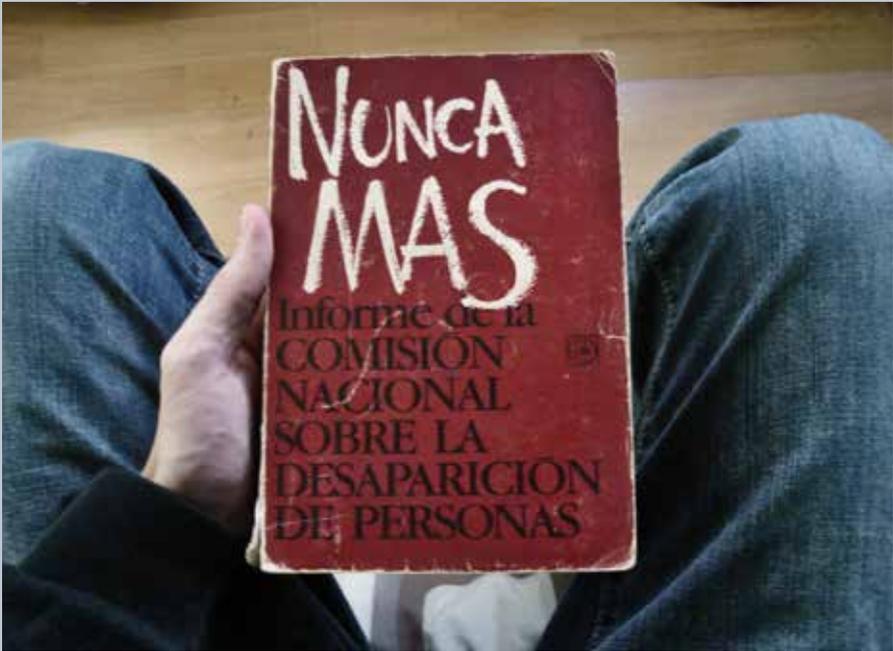
Démocratie : histoire, valeurs et construction ;

Justice : défense des libertés et lutte contre l'impunité ;

Paix : prévention des conflits, réconciliation et promotion du « vivre ensemble » ;

Médias : liberté de la presse, pluralisme, déontologie, droit de la presse et de la communication.

L'IUV et l'IE2IA ont noué un partenariat, avec le GERJC, afin de former le GIS Transition & Justice.



CONTACTS

Jean-Pierre Massias

Professeur de droit public à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

Président de l'Institut Universitaire Varenne

Co-président de l'Association Francophone de Justice Transitionnelle

Email :

jean-pierre.massias@fondationvarenne.com

Magalie Besse

Directrice de l'Institut Universitaire Varenne

Email :

magalie.besse@fondationvarenne.com

Tél : +33 (0)6 87 13 33 00

Crédits photo : Arte es disfrutar - Agencia de Noticias ANDES - Wikimedia.org